

# Le musée Keramis est-il en danger de mort ?

**Politique culturelle** Face à ce que son CA appelle un sous-financement chronique, il a dû prendre des mesures drastiques.

Ouvert en 2015, il y a juste 4 ans, le Centre Keramis à La Louvière, consacré à l'art de la céramique, est un nouveau musée contemporain en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est construit autour des trois grands fours-bouteilles de Boch, datant des années 1860, et d'un ancien entrepôt de la manufacture. Les architectes de l'association momentanée Coton-de Visscher-Lelion-Nottebaert-Vincentelli ont construit le bâtiment contemporain autour des fours, les embrassant, tout en courbes, ménageant partout des vues sur les murs historiques. Ce magnifique musée a coûté 11 millions d'euros payés par la Région et l'Europe. La Fédération Wallonie-Bruxelles héritait de ce cadeau, à charge pour elle de le faire vivre.

Mais, d'emblée, il est apparu que le budget prévu n'était, selon le musée, pas suffisant. Il devrait avoir, disait-il en 2015, 400 000 euros par an (l'Institut du patrimoine wallon avait même parlé de 840 000 euros en 2011).

Le musée a organisé de nombreuses expositions remarquées, invité des plasticiens et designers, enrichi des collections qui comptent 8 000 œuvres, accueilli 12 850 visiteurs en 2018 (en hausse de 30%).

La ministre Alda Greoli a vite porté le financement à 340 000 euros par an auxquels s'ajoutent 85 000 euros d'aides à l'emploi.

Mais, selon le conseil d'administration de Keramis réuni jeudi soir, le sous-financement devient chronique depuis que le 24 avril, la ministre lui a notifié le refus de placer le musée en catégorie A, ce qui lui aurait ouvert la voie vers un meilleur financement possible (le nouveau décret réserve les subsides supérieurs à 350 000 euros aux seuls musées en catégorie A), et ce, malgré un avis favorable du conseil des musées.

De manière conservatoire, pour respecter l'équilibre budgétaire, le CA a décidé de *"réduire l'accessibilité et l'accueil des publics, d'arrêter la programmation des expos temporaires et de licencier trois membres du personnel qui avaient été engagés sur fonds propres"*. Par ailleurs, une pétition de soutien à Keramis a été lancée.

## Réaction d'Alda Greoli

Du côté de la ministre Alda Greoli, on ne comprend pas du tout et on s'étonne vivement. Selon le cabinet, la subvention portée à 340 000 euros a amené le musée *"dans le groupe des musées les mieux aidés"*. L'avis positif du conseil des musées ne tenait pas compte des nouveaux critères par catégories. Selon ceux-ci, Keramis ne serait pas encore éligible en catégorie A *"faute d'inventaire complet, avec absence de gardiens et une politique éditoriale et un multilinguisme trop faibles"*. Alda Greoli a dès lors prolongé la subvention de 340 000 euros pour 3 ans afin de permettre au musée une mise en conformité. Le cabinet s'étonne des mesures drastiques. Les comptes de Keramis demandés montrent, pour les années 2015 à 2017, des bénéfices annuels de 45 000 à 86 000 euros. Même si 2018 a connu un déficit, les bénéfices reportés et la subvention de 2019 déjà libérée à 85 % devraient empêcher de telles mesures maintenant. Le cabinet a demandé encore des détails sur les comptes.

Keramis a déjà répliqué tout aussi vivement en expliquant que, sans les mesures conservatoires prises, il sera en faillite en novembre et qu'il doit légalement agir maintenant. Les frais incompressibles (énergie, personnel et maintenance) sont déjà de 312 000

euros. Et la *"course à la reconnaissance en catégorie A"* a entraîné des frais supplémentaires. Le musée réfute avec force, point par point, les arguments qui ont empêché jusqu'ici son entrée en catégorie A, tout en se disant *"convaincu de la bonne volonté de la ministre et en l'invitant à venir voir sur place"*.

Guy Duplat

Le cabinet de la ministre a demandé encore des détails sur les comptes.